

*Questions orales*

J'aimerais aussi lui indiquer que pendant les dix dernières années, Pratt & Whitney Canada a reçu presque 525 millions de dollars du gouvernement fédéral et nous nous sommes déjà engagés à lui accorder encore 91,2 millions de dollars de plus pendant les quatre prochaines années. Alors, ce n'est pas exactement le fait que nous avons oublié Pratt & Whitney.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES INDIENNES**

**M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Réf.):** Monsieur le Président, le barrage routier près d'Adams Lake est encore en place aujourd'hui.

Quatre-vingt-six jours après l'érection de ce barrage routier par les trois bandes autochtones impliquées, il y a eu au moins deux manifestations de violence qui ont donné lieu à des accusations au criminel. La semaine dernière, on a incendié un pont dans un parc provincial.

Le ministre des Affaires indiennes croit-il toujours qu'il doit recevoir une invitation expresse des parties en cause avant d'intervenir?

● (1450)

**L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, comme le solliciteur général et moi-même l'avons dit à la Chambre à maintes reprises, les services de police en Colombie-Britannique sont assurés par la GRC en vertu d'un contrat passé avec la province.

En ce qui concerne cette route, il y a trois scénarios possibles. Le meilleur scénario, c'est qu'il s'agit d'une voie publique qui mène à la réserve. Le deuxième scénario, c'est que les propriétaires de l'autre côté du barrage routier ont droit de passage et peuvent donc entreprendre des poursuites judiciaires. La pire scénario, celui que mon collègue semble avancer, c'est que ces terres appartiennent totalement aux premières nations. Si c'est le cas, elles ont le droit de barrer la route sur leurs terres, comme n'importe quel autre propriétaire au Canada.

J'espère que nous pourrions trouver en terrain d'entente avec les autochtones afin que les gens puissent se rendre chez eux. Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, comme nous le faisons heureusement dans bien des situations. Nous allons intervenir pour aider à trouver une solution. Ce sont là les faits, et tout ce qu'on peut dire à la Chambre ne changera rien aux faits.

Le problème découle des fouilles archéologiques qui ont été entreprises à cet endroit. La personne qui en était chargée devait respecter le mandat défini par la province, ce qu'elle n'a pas fait. On lui a écrit à ce sujet, mais elle n'a encore rien fait pour corriger la situation.

**M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Réf.):** Monsieur le Président, le problème va bien au-delà de cela. Le gouvernement fédéral était censé intervenir dans ce dossier il y a longtemps, dès la signature du contrat de réfection de la route, comme le ministre le sait et comme nous le savons tous.

Le ministre des Affaires autochtones de la Colombie-Britannique, M. Cashore, a également communiqué avec le ministre à ce sujet. Ce dernier a été informé le 13 avril que cette affaire devait être traitée de façon prioritaire. Il a également reçu la même demande de la part des autochtones et des propriétaires fonciers.

Je sais que rien n'est facile pour ce ministre. Malheureusement, il ne sait rien faire d'autre. Quand assumera-t-il ses responsabilités aux termes de la Loi sur les Indiens et décidera-t-il d'intervenir dans cette affaire?

**L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, on me pose la même question et je donne la même réponse. Je la répète.

La province négocie actuellement avec la bande. Nous espérons que les parties en arriveront à une entente. Cependant, l'application des lois est un secteur de compétence provinciale. Le député veut-il que nous relevions la GRC de ses obligations et que nous allions nous-mêmes faire le travail d'application des lois en Colombie-Britannique?

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

**Mme Brenda Chamberlain (Guelph—Wellington, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Cette semaine a été désignée Semaine nationale de la fonction publique pour rendre hommage à la contribution des fonctionnaires fédéraux.

Pourtant, le gouvernement est en train de couper 45 000 postes dans la fonction publique fédérale. Comment le gouvernement peut-il désigner une semaine pour souligner les réalisations de ses fonctionnaires tout en leur enlevant leur emploi?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.):** Monsieur le Président, c'est une période difficile pour la fonction publique car la nécessité de couper dans les dépenses pour respecter notre promesse de réduire le déficit nous force à réduire également les effectifs.

Nos fonctionnaires sont dévoués et nous devons reconnaître leur mérite. Ils ont mis en oeuvre bon nombre d'innovations. Nous pourrions citer de nombreux exemples de l'excellence de leur travail, et il n'y a pas meilleur moment pour les en remercier.

La fonction publique du Canada est l'une des meilleures au monde.

\* \* \*

[Français]

**LES TRAVAILLEURS DE LA COMPAGNIE SINGER**

**M. Jean H. Leroux (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Travail.

Les ex-travailleurs de la compagnie Singer de Saint-Jean affirment que le gouvernement fédéral n'a pas rempli ses obligations contractuelles à leur égard en versant les ristournes de leur fonds de pension à l'employeur plutôt qu'aux travailleurs.